

COURS 2 : LA NAISSANCE DE LA NATION FRANÇAISE – LE TRAITÉ DE WESTPHALIE (1648)

Introduction

On associe souvent la naissance de la nation française à la Révolution de 1789. C'est oublier que, près d'un siècle et demi plus tôt, un traité signé en Allemagne avait posé les bases juridiques de l'État-nation moderne. Ce traité, le traité de Westphalie, mettait fin à la guerre de Trente Ans et réorganisait profondément l'Europe. Pour la France, il représentait un triomphe diplomatique et ouvrait la voie à l'affirmation de sa souveraineté absolue. Mais qu'est-ce qu'une nation au XVIIe siècle ? En quoi la France devint-elle une nation à ce moment-là ? Ce cours vous propose de répondre à ces questions en replaçant le traité de Westphalie dans son contexte et en analysant ses conséquences.

1. La guerre de Trente Ans : un conflit européen total

Pour comprendre le traité de Westphalie, il faut d'abord comprendre la guerre qu'il a conclue. La guerre de Trente Ans (1618-1648) fut le conflit le plus dévastateur qu'ait connu l'Europe avant les guerres napoléoniennes. Elle commença comme une guerre de religion dans le Saint-Empire romain germanique, qui réunissait alors près de trois cents États, principautés et villes libres, sous l'autorité théorique de l'empereur, issu de la maison des Habsbourg.

Depuis la Réforme protestante (Luther, Calvin), l'Empire était divisé entre princes catholiques et princes protestants. En 1618, les protestants de Bohême se révoltèrent contre l'empereur catholique, déclenchant un engrenage qui allait impliquer toutes les grandes puissances européennes : la Suède, le Danemark, l'Espagne, les Pays-Bas et bien sûr la France.

La France, bien que catholique, prit parti pour les princes protestants. Pourquoi ? Parce que la raison d'État l'emportait sur la solidarité religieuse. Le cardinal de Richelieu, principal ministre de Louis XIII, voyait dans les Habsbourg une menace : ils régnaient à la fois sur l'Espagne, sur une partie de l'Italie et sur l'Empire germanique. Si la France ne faisait rien, elle serait encerclée. Richelieu décida donc de financer les armées protestantes, puis en 1635 d'entrer directement en guerre aux côtés de la Suède.

La guerre fut atroce. Les armées vivaient sur le pays, pillaient les récoltes, brûlaient les villages et massacraient les populations civiles. Dans certaines régions d'Allemagne, la population diminua de moitié. Les soldats mercenaires changeaient de camp selon qui les payait, et les famines s'ajoutaient aux combats. À la mort de Richelieu (1642), puis de Louis XIII (1643), le cardinal Mazarin poursuivit la guerre jusqu'à l'épuisement des adversaires.

2. Le traité de Westphalie : une révolution juridique

La paix fut négociée dans deux villes de Westphalie, une région du nord-ouest de l'Allemagne : Münster (pour les catholiques) et Osnabrück (pour les protestants). Les envoyés de cent quatre-vingt-quatre États se réunirent, et il leur fallut quatre ans pour aboutir à un accord, signé en octobre 1648.

Les clauses du traité sont complexes, mais on peut en retenir trois grandes innovations.

Premièrement, le traité reconnaît définitivement le droit des princes allemands à choisir la religion de leur État (catholicisme, luthéranisme ou calvinisme). C'était le principe déjà posé par la paix d'Augsbourg en 1555, mais étendu désormais au calvinisme. L'empereur ne pouvait plus imposer sa religion à ses sujets. Cela signifiait la fin de l'universalisme religieux qui avait structuré l'Europe depuis Charlemagne.

Deuxièmement, le traité affirme la souveraineté de chacun des trois cents États de l'Empire. Chaque prince ou ville libre obtient le droit de conclure des alliances avec des puissances étrangères, de faire la guerre et la paix, de battre monnaie, bref de se comporter comme un véritable État indépendant. L'empereur n'était plus que le premier parmi des égaux. C'est la mort politique du Saint-Empire romain germanique, qui survivra encore deux siècles comme une coquille vide.

Troisièmement, la France obtient des gains territoriaux considérables : l'Alsace (sauf Strasbourg qui restera libre jusqu'en 1681), les évêchés de Metz, Toul et Verdun (déjà occupés depuis le XVI^e siècle), et la place forte de Brisach sur la rive droite du Rhin. Surtout, le traité reconnaît à la France une position dominante en Europe : elle est désormais la garante des libertés allemandes, c'est-à-dire qu'elle se réserve le droit d'intervenir militairement en Allemagne si l'empereur tente de restaurer son autorité.

3. Les conséquences pour la France : la naissance de l'État-nation

Qu'est-ce que ce traité change pour la France ? Il change tout, car il libère la monarchie française de toute tutelle extérieure. Jusqu'alors, le roi de France était théoriquement le vassal de l'empereur pour certains territoires (comme la Provence), et le pape prétendait avoir autorité sur les rois en matière spirituelle, ce qui avait des conséquences politiques. Avec Westphalie, plus personne ne peut s'interposer entre le roi et ses sujets. Le roi est souverain dans son royaume, ce qui signifie qu'il n'y a au-dessus de lui aucune autre autorité temporelle. C'est le point de départ de l'absolutisme.

Sur le plan culturel, le traité a un effet indirect mais décisif. En devenant la première puissance européenne, la France voit sa langue, ses mœurs, sa mode s'imposer comme modèles. Les diplomates, qui jusqu'alors négociaient en latin, commencent à utiliser le français. Les princes allemands, suédois, italiens envoient leurs enfants à Paris pour y apprendre les bonnes manières. Le français n'est pas encore la langue universelle qu'il deviendra au XVIIIe siècle, mais le mouvement est lancé.

Enfin, Westphalie renforce le processus de centralisation engagé par Richelieu. Pour être une grande puissance, la France doit être unie. Les intendants, ces fonctionnaires envoyés par le roi dans les provinces, étendent leur contrôle. Les langues régionales, les coutumes locales, les privilèges des nobles sont peu à peu rognés. L'idée de nation – une communauté de sujets obéissant aux mêmes lois, parlant la même langue, partageant la même fidélité au roi – fait son chemin dans les esprits.

Conclusion

Le traité de Westphalie est souvent présenté comme l'acte de naissance du système international moderne, celui des États-nations souverains. Pour la France, il est plus que cela : il marque le moment où le royaume cesse d'être une simple juxtaposition de provinces attachées à la personne du roi pour devenir une entité politique cohérente, capable de s'imposer à ses voisins. Le chemin vers la nation française est encore long – il faudra attendre la Révolution pour que la nation devienne le sujet de la souveraineté et non plus seulement son objet – mais le cadre est posé.